Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20261117-2026_11_17_Extrait
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Publication : 20/11/2026

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni le Mardi 17 novembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents : 16
Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Carole	FONTAINE
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Service Autonomie à Domicile - SAD MIXTE - Convention de collaboration avec les infirmiers libéraux – Modification de la convention type
Rapporteur : Philippe BRANCHE

Par délibération n°35 du 17 octobre 2023, le Conseil d'administration approuvait la convention type de collaboration entre le SSIAD et les infirmiers libéraux.

Conformément au décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023, le SAD MIXTE assure :
- Une activité d'aide et d'accompagnement à domicile (Pôle Aide) ;
- Une activité de soins à domicile (Pôle Soins).

Le Pôle Soins organise et coordonne les interventions de soins, en articulation avec les autres professionnels intervenant auprès de la personne, dans le cadre d'un parcours de santé coordonné. Il assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers (soins techniques ou soins de base et relationnels) auprès :
- Des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes ;
- Des personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques ou d'affections invalidantes.

Ainsi, il est proposé de modifier la convention type avec les infirmiers libéraux. Cette nouvelle convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre le Service Autonomie à Domicile (SAD MIXTE) du CIAS Arlysère et l'infirmier(e) libéral(e) pour la réalisation de soins infirmiers au domicile des personnes accompagnées par le service.
Cette convention sera valable à compter de sa date de signature et ce jusqu'au 31 décembre 2029.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- ***approuve la nouvelle convention type de collaboration entre le SAD MIXTE et les infirmiers libéraux ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions de collaboration avec les infirmiers libéraux et les éventuels avenants à intervenir ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous actes afférents à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE